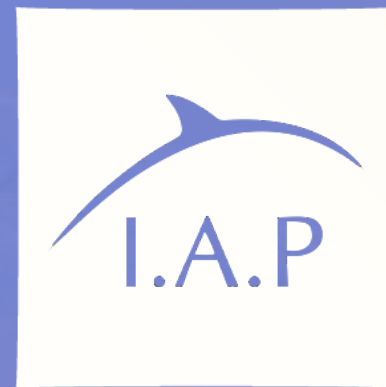


INSTITUT ^{DES}
ASSURANCES
DE PARIS-DAUPHINE



L'INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS DAUPHINE VOUS CONVIE À LA
3E EDITION DE SA CONFÉRENCE ANNUELLE

L'AFFECTATION DE L'INDEMNITÉ D'ASSURANCE

À propos de l'arrêt du 18 avril 2019, n°18-13371

LE 23 MAI 2019 À 17H30

DANS LE GRAND AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
L'ASSURANCE, 26 BD HAUSSMANN, 75009 PARIS

Intervenants confirmés au 8 mai 2019 :

- Jérôme Kullmann, directeur de l'IAP Dauphine
- Johnny Merlot, directeur des assurances du groupe Orange
- Jean Roussel, directeur du CEA et chargé de cours à l'IAP Dauphine
- Richard Deguettes, directeur général Liberty Special Markets France



CLYDE & CO



Liberty
Mutual



CARDIF
BNP PARIBAS GROUP

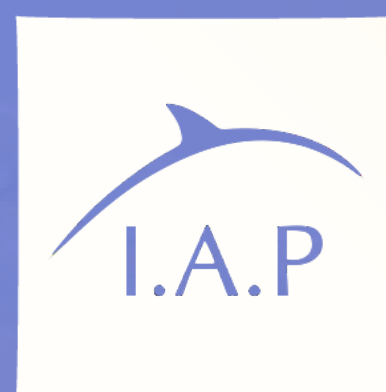


GIDE

GIDE LOYRETTE NOUËL

HMN & Partners

INSTITUT ^{DES}
ASSURANCES
DE PARIS-DAUPHINE



INSCRIPTION À LA 3^E EDITION DE LA CONFÉRENCE ANNUELLE
DANS LE GRAND AUDITORIUM DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
L'ASSURANCE, 26 BD HAUSSMANN, 75009 PARIS

LE 23 MAI 2019 À 17H30

Prénom

Nom

Fonction

Organisme

Adresse

Téléphone

E-mail

PARTICIPATION À LA CONFÉRENCE : 50 €

Chèque à l'ordre du "BDE Institut des Assurances de Paris"
À adresser par courrier à Heloïse Faillat au 26 Boulevard Haussmann, 75009
PARIS.

Virement à ASSOCIATION BDE IAP INSTITUT DES ASSURANCES DE PARIS
BNP PARIBAS COURBEVOIE ARCHE (02280)
IBAN : FR76 3000 4022 8000 0100 3591 971
BIC : BNPAFRPPXXX
RIB : 30004 02280 00010035919 71

Date limite d'inscription : 20 mai 2019, en envoyant ce formulaire :
- par courrier : à Heloïse Faillat au 26 Boulevard Haussmann, 75009 PARIS
OU
- par e-mail : conference.iap@gmail.com

**Le nombre de places étant limité, les inscriptions, accompagnées du paiement,
seront prises dans l'ordre de leur réception.**